



BULLETIN DE DEMANDE DE PARRAINAGE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Mail _____

J'accepte de parrainer un enfant du Centre Ankasina pour
un montant de _____ € par mois (minimum 20€ par mois)

vous préférez parrainer Un enfant de l'école Une classe
 Un adolescent boursier

Mode de Règlement Choisi Chèque
 Virement automatique

Périodicité Mensuel Trimestriel Annuel

A _____

Le _____

Signature _____

Bulletin à renvoyer à l'association :
Les enfants d'Ankasina
333 chemin du Peylong 83510 Lorgues

**MERCI
à VOUS !**



LES ETAPES DU PARRAINAGE

- 1 Vous communiquez vos souhaits et vos critères de soutien financier**

Selon vos aspirations, vous pouvez choisir de parrainer un enfant de maternelle, du collège ou tout simplement une classe.

Vous nous indiquez aussi les critères de soutien financier que vous désirez mettre en place : Le montant de votre cotisation (20€, 30€, 50€ ou plus par mois), la fréquence de versement (mensuel, trimestriel ou annuel) et le moyen de paiement (chèque ou virement sur le compte de l'association). Vous pouvez faire cette démarche sur notre site ou par courrier.
- 2 Vous recevez le dossier de l'enfant et vous validez votre choix**

Dans ce dossier, vous découvrez :

 - la photo de votre filleul ou filleule,
 - une description détaillée de ses conditions de vie au travers d'une fiche familiale
- 3 Vous commencez à verser vos dons pour le parrainage**

En relation avec le Trésorier de l'association, vous envoyez un chèque ou mettez en place le virement vers le compte de l'association.
- 4 Vous entretenez une relation privilégiée avec votre filleul ou filleule**

Pour tisser des liens avec l'enfant, vous pouvez lui adresser un premier courrier très rapidement après avoir reçu votre dossier de parrainage, puis de temps à autre, une carte pour qu'il apprenne à vous connaître tout en évitant ce qui constitue un trop grand décalage entre vos conditions de vie et les siennes. C'est votre filleul ou filleule qui vous répond. Dans le cas où il ne sait pas écrire, c'est un travailleur social qui tient la plume.

Deux fois par an, nous vous adressons son bulletin de notes, un bulletin médical ainsi que des photos.

Vous avez la possibilité de rencontrer l'enfant que vous parrainez.

Si vous souhaitez rendre visite à votre filleul ou filleule, nous vous aidons dans vos démarches et vos contacts pour organiser votre visite sur place.
- 5 Vous lui permettez de devenir un adulte responsable**

Grâce à votre parrainage vous donnez accès à votre filleul ou votre filleule à l'éducation, la santé, la nutrition et la formation professionnelle.

Dans certains cas, l'accompagnement de l'enfant se poursuit jusqu'à sa majorité ou jusqu'à la fin de ses études.

Il est temps ensuite de laisser l'enfant vivre sa vie après l'avoir accompagné tout au long de son développement...Ceux qui ont eu la chance de poursuivre leurs études ou apprendre un métier reviennent généralement pour donner un coup de main aux autres enfants (soutien scolaire, témoignage,...)